Les personnes aînées sont une force d'avenir. Elles ont la sagesse de leur expérience de vie et contribuent toujours activement à la société sur les plans économique, politique, social et culturel. De plus, elles transmettent leur savoir-faire et leur savoir-être aux autres générations.

Les membres de l'AQDR veulent faire la différence. Ces personnes ont à cœur de s'impliquer dans la société et de participer à la vie démocratique. Elles ont le besoin de s'exprimer et d'être entendues des décideurs pour faire respecter leurs droits et ceux de toutes les personnes aînées. Elles veulent faire connaître leurs idées sur la façon d'améliorer leur qualité de vie.

C'est pour mieux comprendre les problèmes vécus par les personnes aînées et pour y proposer des solutions concrètes que l'AQDR a entrepris un vaste processus de réflexion et de consultation en 2016. L'AQDR a fait appel à des experts externes des différents domaines de vie et à des travailleurs sociaux impliqués dans le milieu. Elle a donné une voix aux personnes aînées en consultant ses membres des différentes régions du Québec et le grand public. Cet exercice a permis de définir 4 enjeux et 10 droits qui couvrent l'essentiel des besoins de la population aînée pour les prochaines années.

Issu de cette réflexion, ce document présente les problèmes et propose des solutions à apporter pour que les personnes aînées puissent bien vivre et mieux vieillir en société. Il s'insère dans le cadre des travaux du gouvernement pour le renouvellement de sa politique Vieillir et vivre ensemble chez soi, dans sa communauté, au Québec.

Les consultations menées par l'AQDR en 2016 ont permis d'identifier 4 grands enjeux qui doivent se trouver au centre de toute démarche visant à améliorer la qualité de vie des personnes aînées. Ces grands thèmes d'action se subdivisent en 10 droits qui sont le fondement des revendications présentées dans ce Cahier.

Février 2016

Identification de 4 enjeux et 10 droits par un comité d'experts

Juin 2016

Validation des droits par les membres lors de l'Assemblée générale annuelle

Septembre 2016

Consultation des 42 sections de l'AQDR sur leurs réalités régionales et locales

Octobre 2016

Consultation en plénière lors de l'Assemblée des présidentes et présidents sur les réalités régionales et locales

Automne 2016

Consultations ponctuelles auprès de travailleurs sociaux, d'organismes du milieu, du public et de personnes aînées non membres

Enjeu 01

PRÉVENIR LA PAUVRETÉ Notre mission vise à situer le bien-être des personnes aînées parmi les plus hautes priorités sociales et gouvernementales dans le but de réduire les inégalités, plus particulièrement chez les femmes aînées. L'AQDR revendique un revenu décent.

Enjeu 02

ASSURER UNE QUALITÉ DE VIE Le bien-être est lié à plusieurs facteurs, dont la santé physique et psychologique. L'AQDR revendique un logement convenable, des services à domicile accessibles, des services sociaux et de santé publics de qualité, une offre de transport accessible et abordable et un milieu de vie sécuritaire.

Enjeu 03

FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE Pour assurer une vie pleine et entière aux personnes aînées, il est primordial de valoriser leur capacité de contribuer à la société. L'AQDR revendique une participation sociale et citoyenne à part entière, le plein accès au marché de l'emploi et à la conciliation travail-retraite, ainsi que l'accès à l'éducation et à la culture.

Enjeu 04

S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE La protection de l'environnement représente une question de justice intergénérationnelle. Les gouvernements, le secteur privé et les citoyens doivent adopter des pratiques et des politiques cohérentes avec les principes du développement durable. L'AQDR revendique un environnement sain et respectueux de la biodiversité.